

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 31

N°102

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 MAI 2018

L'AN deux mille dix huit, le 02 mai, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 26 avril 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous le présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danielle, KARROUMI Sofienne, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, Adjointes au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, FAGARD Alice, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AISSAOUI Djamilia, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, AÏT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

| | |
|-------------------------------|------------------------------|
| Madame Sophie VALLY | Monsieur Anthony DAGUET |
| Monsieur Jean-François MONINO | Madame Soizig NEDELEC |
| Madame Akoua Marie KOUAME | Monsieur Kilani KAMALA |
| Monsieur Fethi CHOUDER | Monsieur Nourredine KADDOURI |
| Monsieur Marc RUER | Monsieur Jean-Jacques KARMAN |
| Monsieur Patrick LE HYARIC | Madame Magali CHERET |
| Monsieur Eric PLEE | Monsieur Antoine WOHLGROTH |
| Monsieur Guillaume SANON | Monsieur Sofienne KARROUMI |
| Monsieur Rachid ZAÏRI | Monsieur Daniel GARNIER |
| Madame Nadia LENOURY | Monsieur Damien BIDAL |
| Monsieur Arab ALI CHERIF | Monsieur Abderrahim HAFIDI |

Secrétaire de séance : Kilani KAMALA

Direction Générale Adjointe Solidarités et Proximité/ Direction de l'Education et de l'Enfance/Service Enseignement

OBJET : Ajustement de la sectorisation scolaire - écoles maternelles Rousseau, Dolto et Louise Michel.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu les articles L 212-7 et L 131-5 du Code de l'Education ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n°190 du 04.07.2013 sur la méthodologie d'élaboration de la carte scolaire pour les écoles primaires de la ville ;

Considérant la nécessité d'ajuster la sectorisation de la carte scolaire en vue d'équilibrer les effectifs dans les écoles primaires de la commune et après concertation avec les représentants de Parents d'Elèves et de l'Education Nationale ;

Adoption à l'unanimité par 43 pour

DELIBERE :

APPROUVE la carte scolaire, conformément aux nouveaux périmètres qui seront mis en place dès la rentrée de septembre 2018 pour les nouvelles inscriptions.

AUTORISE la Maire à déroger à la carte sur présentation de situations particulières.

Reçu en préfecture le : 04/05/18

Publié le : 04/05/18

Certifie exécutoire : 04/05/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

